Image not found or type unknown

Obligation du liquidateur judiciaire envers les salariés

Par **rayondesoleil**, le **29/04/2014** à **17:58**

Bonsoir,

6 semaines que je reste dans l'indifférence totale du liquidateur judiciaire mandaté par le Tribunal de Commerce suite à la liquidation judiciaire de mon
ex-Société de Surveillance et Sécurité Privée.

Le mandataire judiciaire a t'il le droit de me laisser sans nouvelle ?

Qu'elles sont les obligations et devoirs de ce liquidateur judiciaire envers les ex salariés, de cette société en liquidation judiciaire depuis le 18.03.2014 ?

Je n'ai reçu ni courrier, ni adresse, ni renseignement, combien de temps dois je encore attendre, pour avoir de ses nouvelles ?

J'aimerai juste connaître ses droits, obligations et devoirs, envers les ex salariés ?

Merci à vous. RAYON

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés